

DÉMARCHE DE DEMANDE DE LICENCE GRAVELINES TRIATHLON 2023

« Nouveaux licenciés »

La saison 2023 débute le 1er janvier, il vous est cependant possible d'établir votre demande de licence longue sans supplément de prix, valable du 1^{er} septembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2023.

1. Connectez-vous sur <https://espacetri.fftri.com/>
2. Cliquez sur "se licencier", suivez les instructions, choisissez la ligue Nord Pas de Calais puis Gravelines triathlon.

Pour les jeunes, choisissez une licence compétition.
3. Télécharger, imprimer, dater et signer le formulaire « demande de licence »
4. Y inscrire votre numéro de permis - date d'obtention - et préfecture
5. Faites remplir le certificat médical téléchargé avec le formulaire par votre médecin en lui demandant de rayer ou mentionner la phrase
 1. La pratique du sport (1) en compétition (*Valable pour une licence Compétition ou une licence Loisir*)
 2. La pratique du sport (1) (*Valable pour une licence Loisir*)
6. Lors de la prise de licence, le licencié devra sélectionner la formule assurance qu'il souhaite souscrire. Trois formules lui seront proposées :

Le montant de la formule assurance sélectionnée est alors ajouté au prix de la licence, le licencié retrouve le détail du coût total lorsqu'il arrive au terme de sa prise de licence.
7. Règlement : A la page « Méthode de paiement » cocher oui pour « Je souhaite payer en ligne la cotisation club ainsi que ma licence »
8. Nous vous demandons de privilégier le **paiement en ligne**, simple et rapide
9. **Pour les personnes souhaitant exceptionnellement échelonner le paiement ou régler par coupons sport ou ANCV, demander au préalable l'accord du Président ou du trésorier.**
 - Coût licence jeune compétition, **55€** [31€ licence + 24€ cotisation club] + assurance
 - Coût licence adulte compétition, **160€** [107€ licence + 53€ cotisation club] + assurance
 - Coût licence adulte loisirs, **104€** [51€ licence + 53€ cotisation club] + assurance

Particularités LICENCE JEUNE

- [La fiche sanitaire](#) est à remplir est à transmettre à la secrétaire via les encadrants
- Les **traitements médicamenteux** sont fournis avec l'ordonnance

Dépôt du dossier

Le dossier devra être remis **COMPLET** sous enveloppe fermée :

- au club dans la bannette du secrétaire,
- dans la boîte à lettre à l'entrée de la barrière du complexe Maurice Baude
- par courrier à l'adresse suivante:

Gravelines Triathlon
Route de Bourbourg
59820 Gravelines

TRAITEMENT DES DOSSIERS

- **Jusqu'au Mardi 6 décembre 2022 à 20H:**

Les dossiers déposés **COMPLET** seront traités « au fil de l'eau » et en tout état de cause avant le 1^{er} janvier pour les derniers

Passé cette date les licences seront traitées mensuellement dans le courant de la semaine suivant la réunion du Comité Directeur soit aux environs du 15 de chaque mois

- **RAPPEL**

N'OUBLIEZ que les demandes de licence en ligne remplies après le 1^{er} janvier 2023 se verront imposer une pénalité **FÉDÉRALE** de 20€ (non prise en charge par le club)

Lors des vacances, il n'y a aucun traitement de dossier

Demande de reçus ou justificatif de règlement de LICENCE

Faire la demande au secrétaire

Expédition par mail et/ou par courrier préparer une enveloppe timbrée pour l'envoi retour

Participation a faire vivre le club

*La cotisation club étant dérisoire au vu de ce qui vous est proposé, le club vous demande en contrepartie quelques jours de **bénévolat** pour l'organisation de ses différentes manifestations ou pour l'encadrement des plus jeunes en fonction de vos disponibilités bien sûr!*

*Les inscriptions au bénévolat se font **AVANT LA MANIFESTATION** en répondant aux **SONDAGES** communiqués.*

Les licenciés n'ayant pas participé à l'organisation d'aucun de ces évènements se verront redevable d'une augmentation du coût de la part club un courrier leur sera adressé ultérieurement

Bonne saison à tous !